

## REPUBLIQUE FRANCAISE

## =====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE****L'an deux mille vingt trois, le un février à 18h30,**

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 51
DATE DE LA CONVOCATION	25/01/2023
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	08/02/2023

**OBJET :****Intégration de la ville de Tallard à l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) de l'agglomération dans le cadre du dispositif "Petite ville de demain"****Étaient présents :**

Mme Nicole MAGALLON , M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Christian MULLER , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Michel GAY-PARA , M. Claude NEBON , M. Roger GRIMAUD , M. Bernard LONG , Mme Carole LAMBOGLIA , Mme Mélodie GAILLARD , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christian PAPUT , Mme Annie LEDIEU , Mme Claudie JOUBERT , M. Frédéric LOUCHE , M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Gérald CHENAVER , M. Hervé COMBE , M. Christian HUBAUD  
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

M. Jean-Michel ARNAUD procuration à M. Daniel BOREL, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, M. Benjamin CORTESE procuration à M. Christian PAPUT, Mme Laurence ALLIX procuration à M. Frédéric LOUCHE, M. Guy BONNARDEL procuration à M. Christian HUBAUD

**Absent(s) :**

M. Thierry PLETAN, M. Cédryc AUGUSTE, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Nicole MAGALLON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Le Conseil Communautaire s'est prononcé le 20 septembre 2018 pour la participation de la Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance au programme Action Cœur de Ville initié par le Gouvernement et a autorisé Monsieur le Président à en signer la convention.

Cette dernière a été signée le 21 septembre 2018 en présence de Monsieur Jacques Mezard Ministre de la cohésion des territoires.

Le 08 décembre 2020, le Conseil communautaire a été sollicité pour valider la transformation de la convention en Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) intégrant la définition d'un périmètre d'intervention ainsi que des mesures conservatoires pour les commerces de centre ville.

Dans le cadre du programme dénommé Petites Villes de Demain, la ville de Tallard a demandé, par un courrier en date du 25 octobre 2022, de pouvoir intégrer l'Opération de Revitalisation du Territoire et ainsi pouvoir bénéficier des dispositifs en découlant.

Pour ce faire, le périmètre défini lors de la délibération du 08 décembre 2020 devra être revu suite à la proposition de la commune de Tallard et présenté lors d'une nouvelle délibération.

**Décision :**

Il est proposé, sur avis favorable de la commission Développement Economique, Finances, Ressources Humaines réunie le 19 janvier 2023 :

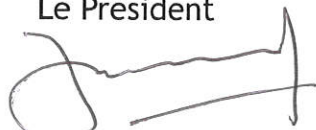
**Article 1 :** de prendre acte de la demande formulée par la commune de Tallard d'intégrer l'Opération de Revitalisation du Territoire du programme Action Cœur de Ville par un courrier en date du 25 octobre 2022 ;

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Président à mettre en œuvre et signer tous les documents administratifs y afférents.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 56

Le Président



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Nicole MAGALLON

Transmis en Préfecture le : - 9 FEV. 2023

Affiché ou publié le :

- 9 FEV. 2023